

CONSEIL D'ÉCOLE

8 novembre 2013

Présents : Mmes Morchain, Leclercq, Petit, Fagard, Bouchan, Bouzerar,
MM. Dherbomez, Gombert, Godin, enseignants
Mmes Roche, Coiret, Boubaker, Landos, Gaffet, Ripp parents-délégués
MM. De Thézy, Forestier, Mmes Ganry, Dilly, représentants des municipalités
Mme Mariette, DDEN

Excusés : Mme Hénin, MM. Wartel, Dufloucq
Mme Brare, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Résultats des élections.

Présentation des nouvelles élues.

Règlement de l'école.

- Lecture en est faite par M. Godin.
- A propos des médicaments, il est rappelé qu'ils ne peuvent être administrés à l'école (sauf cas spéciaux demandant des conventions entre parents, médecin et école).
- L'accent est également mis sur la nécessité d'une fréquentation régulière des enfants scolarisés en classes maternelles.

Activités pédagogiques complémentaires.

- Elles mettent un terme aux 60 heures d'aide personnalisée. Elles sont organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. Le temps consacré à ces activités est de 36 heures.
- Dans la plupart des classes, elles prennent la forme d'aide personnalisée, mais divers autres projets sont mis en place, davantage axés sur une aide au travail personnel ou une utilisation accrue des sites informatiques des deux écoles du RPI.

Rythmes scolaires 2014-2015.

- La semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ verra les classes fonctionner le mercredi matin.
- Les horaires seront modifiés comme suit :
 - ◆ Sains-en-Amiénois :
 - 8h40 – 11h40 13h40 – 15h55
 - ◆ Saint-Fuscien :
 - 8h50 – 11h50 13h20 – 15h35
- Les activités prendront place dans les lieux de scolarisation, à raison de 3 fois une heure par semaine.
- Le transport scolaire se fera à l'issue des activités.

- Plusieurs associations ont été contactées par les municipalités afin de préparer au mieux les activités : club de tennis, association « lire et faire lire », club d'échecs, tir à l'arc, football, athlétisme, hand ball.
- Des interventions d'employés municipaux titulaires du BAFA sont également envisagées.
- Les représentants de Parents d'élèves font part de leur inquiétude, regrettant que ces nouveaux rythmes leur soient « imposés » et s'interrogeant sur le financement de la mise en place des activités. La question de l'ouverture de la cantine le mercredi midi est également posée.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

- Ce document, qui prépare la réaction à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur, est renouvelé chaque année au sein de chaque école .
- Le document est présenté au conseil. Il subira une modification à l'école de Sains où un nouveau lieu de confinement a été retenu ; il sera par ailleurs adapté aux données de l'année scolaire en cours (effectifs, nom des enseignants).
- Un exercice de confinement sera réalisé après validation du document.
- Un autre document sera remis aux familles, les informant des consignes à respecter en cas de déclenchement d'alerte.
- Le stock de matériel nécessaire est à renouveler (ruban adhésif, piles etc...).

Coopérative scolaire.

- La participation des familles, qui (rappel en est fait) est facultative, demeure inchangée, à 15€ pour un enfant, 10€ pour le deuxième et 5 € pour le troisième .

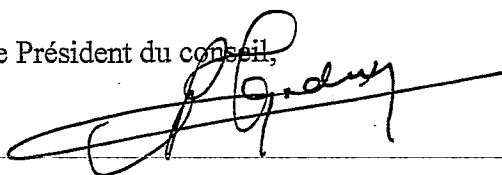
Marché de Noël et fête de fin d'année.

- Le marché se tiendra le vendredi 20 décembre, date du départ en vacances, à Sains-en-Amiénois. La salle de Saint-Fuscien sera toutefois réservée pour pallier une éventuelle indisponibilité.
- Comme chaque année, des stands tenus par les enseignants permettront d'exposer les différentes réalisations des élèves.
- La fête de fin d'année est fixée au samedi 21 juin. Kermesse et spectacle seront associés pour l'occasion, avec une participation active des parents d'élèves.

Questions diverses.

- La réunion du prochain Conseil d'Ecole est fixée au vendredi 14 mars.
- A la demande de Madame Dilly, la répartition des effectifs est rappelée : 137 enfants à Sains, 57 enfants à Saint-Fuscien.

Le Président du conseil,



Le Secrétaire de séance,

